UPL

Fiche de données de sécurité

Date d'émission 30-août-2016 Date de révision 25-juin-2024 Numéro de révision: 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Devrinol 2-XT

Autres moyens d'identification

Code produit 12U-117ZA Numéro(s) d'enregistrement PMRA # 31688

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.

Utilisations déconseillées Activities contrary to label recommendation

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

UPL Agrosolutions Canada Inc .

PO Box 12219

Research Triangle Park, NC,

27709

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-438-6071

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: (800) 424-9300 (24hrs) or (703) 527-3887

Medical: Rocky Mountain Poison and Drug Safety (866) 673-6671 (24hrs)

2. Identification des dangers

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)

Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

APERÇU EN CAS D'URGENCE

ATTENTION

Mentions de danger NOCIF PAR INHALATION



Aspect Blanc cassé À Beige clair

État physique liquide visqueux

Odeur odeur de graisse

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

AUTRES INFORMATIONS

• Toxique pour les organismes aquatiques

3. Composition/informations sur les composants

| Nom chimique | Numéro CAS | % massique |
|------------------|------------|------------|
| Napropamide | 15299-99-7 | 22.98 |
| Titanium dioxide | 13463-67-7 | 2.5 |

Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique précise et le pourcentage de la composition sont retenus au titre de secrets industriels.

4. Premiers secours

PREMIERS SECOURS

Contact oculaire Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour

obtenir des conseils de traitement.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et

laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin ou un centre

antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Inhalation Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give

artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Consulter immédiatement un

médecin ou un centre antipoison.

Ingestion Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans avis

médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus

importants

aucune donnée disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Aucune information disponible. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Aquatique. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

aucune donnée disponible.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux

Aucune information disponible.

Données d'explosion

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle. Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/des vêtements de

protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les vapeurs

ou le brouillard de pulvérisation.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Consultez un specialiste de normalisation pour determiner l'etat approprie ou les conditions de reportage locales pour l'aide dans la disposition de rebut de caracterisation et/ou de

dechets dangereux et tout autre vacarme de liste de conditions les laisu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Conserver dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Tenir hors de portée des enfants. Enlever

et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver dans un endroit sec. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit

frais et bien ventilé.

matières incompatibles Agents comburants forts.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Directives pour l'exposition

| Nom chimique | TLV ACGIH | OSHA PEL |
|------------------|--|------------------------------------|
| Titanium dioxide | TWA: 0.2 mg/m³ nanoscale | , |
| | respirable particulate matter TWA: 2.5 mg/m³ finescale | (vacated) TWA: 10 mg/m³ total dust |

respirable particulate matter

Contrôles techniques Douches.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Use eye protection to avoid eye contact. La ou il potentiel pour le contact visuel ayez

l'equipment de rincage disponible. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter:. lunettes de

sécurité avec protections latérales. Lunettes de protection.

Protection de la peau Vêtements à manches longues. Long pants. Chemical resistant gloves. Socks and

footwear.

Protection respiratoire Masque à poussière efficace.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Blanc cassé À Beige clair

État physique liquide visqueux **Odeur** odeur de graisse

couleur Aucune information disponible

VALEURS Propriété Remarques/ Méthode Hq 6.77 Aucun(e) connu(e) Point de fusion/point de congélation 7.77 °C Aucun(e) connu(e) Point/intervalle d'ébullition Aucun(e) connu(e) Point d'éclair Aucun(e) connu(e) >100 C Taux d'évaporation Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Densité 1.045 g/mL Aucun(e) connu(e)

 Masse volumique apparente
 Aucun(e) connu(e)

 Hydrosolubilité
 Aucun(e) connu(e)

 Solubilité dans d'autres solvants
 Aucune information disponible
 Aucun(e) connu(e)

Coefficient de partage : Aucune information disponible Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammabilitéAucun(e) connu(e)Température de décompositionAucun(e) connu(e)ViscositéAucun(e) connu(e)

9.2 OTHER INFORMATION- NONE

10. Stabilité et réactivité

<u>Réactivité</u>

aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Aucune information disponible.

matières incompatibles

•

Agents comburants forts.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit Devrinol 2-XT:

Acute oral (rat) = > 2,000 mg/kg Acute dermal (rat) = > 2,000 mg/kg Acute inhalation (rat) = >2.09 mg/L Eye irritation (rabbit) = Minimally irritating

Dermal irritation (rabbit) = Slightly irritating clearing n 24 hrs.

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Hazardous respirable droplets may be formed when sprayed.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Effets mutagènesAucune information disponible.
aucune donnée disponible.

CancérogénicitéSolid form Titanium dioxide is noted as a possible carcinogen if inhaled. Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a classifié un des ingrédients comme cancérogène.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|------------------|-------|----------|-----|------|
| Titanium dioxide | A3 | Group 2B | | X |
| 13463-67-7 | | • | | |

Effets sur la reproduction Indisponible.

STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Effets sur certains organes
cibles
aucune donnée disponible.
aucune donnée disponible.
Système respiratoire, Poumons.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit

 DL50 orale
 > 2000 mg/kg (rat)

 DL50 cutanée
 > 2000 mg/kg (rat)

 CL50 par inhalation
 > 2.09 mg/l (rat)

12. Informations écologiques

<u>écotoxicité</u>

Toxique pour les organismes aquatiques

Napropamide:

Rainbow trout 96 hr. LC50 9.4 mg/l Daphnia magna 48 hr. EC50 14.3 mg/l

Persistance/dégradabilité

aucune donnée disponible.

Bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Autres effets indésirables

aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés

Les pertes de pesticide sont intensément dangereuses. La disposition inexacte du pesticide ou du rinsate excessif est une violation de loi fédérale. Si les pertes ne peuvent pas être

débarrassées par utilisation ou selon l'instruction d'étiquette, entrez.

Emballages contaminés Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

14. Informations relatives au transport

DOT, États-UnisWhen shipped domestically by highway in non-bulk containers this product can be shipped

as not regulated.

When shipped in bulk, by vessel, or internationally refer to the IMDG shipping description:

TMD When shipped in Canada domestic highway non-bulk this product can be shipped as Not

regulated as per TDG 1.45.1

In bulk, by vessel or internationally - use IMDG description

IATA Single or inner packagings less than 5L (liquid) or 5kg net (solids) are excepted from the

Dangerous Goods regulations (IATA Special provision A197)

ONU/n° d'identification UN3082

Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquide, n.s.a (Napropamide)

Classe de danger 9 Groupe d'emballage PG III

Description Polluant marin

IMDG Single or inner packaging less than 5L (liquid) or 5 kg net (solids) are excepted from the

Dangerous Goods regulations (IMDG 2.10.2.7)

ONU/n° d'identification UN3082

Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquide, n.s.a (Napropamide)

Classe de danger 9
Groupe d'emballage PG III

Dangers pour l'environnement Polluant marin

15. Informations relatives à la réglementation

This chemical/product is a pesticide product registered by the PMRA and is subject to specific label requirements under these regulations. The requirements may differ classification and hazard information required for safety data sheets and for labels of non-pesticide products. The following is information as required on the registered product label.

Keep out of Reach of Children. Harmful if absorbed through the skin. Nocif en cas d'ingestion. Toxic to aquatic organisms and non-terrestrial plants.

Inventaires internationaux

USINV Répertorié

DSL/NDSL N'est pas conforme EINECS/ N'est pas conforme

ELINCS

ENCS N'est pas conforme

Chine Répertorié

KECL N'est pas conforme
PICCS N'est pas conforme
AICS (Australie) N'est pas conforme
TSCA N'est pas conforme

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales

SARA 313

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product does not contain any chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372.

CERCLA

Sans objet

CERCLA

SARA Product RQ 0

RCRA

Information sur les pesticides

| Component | FIFRA - Restrictions d'utilisation | FIFRA - Pesticide Product Other Ingredients | FIFRA - Listing of Pesticide Chemicals | California Pesticides - Restricted Materials |
|----------------------|---------------------------------------|---|---|---|
| Napropamide | | | X | |
| 15299-99-7 (22.98) | | | | |
| Titanium dioxide | | | X | |
| 13463-67-7 (2.5) | | | | |

Réglementations des États-Unis par État

Proposition californienne 65 Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie:

| Component | | California Prop. 65 | | |
|--|---------|---------------------|------------|--|
| Titanium dioxide 13463-67-7 (2.5) | | Carcinogen | | |
| Nom chimique | Numéro | CAS | CATÉGORIE | |
| Titanium dioxide | 13463-6 | 67-7 | Carcinogen | |





Prop 65 Warning Statement

ATTENTION

Proposition californienne 65

This product can expose you to chemicals which is [are] known to the State of California to cause cancer, birth defects or other reproductive harm. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov

State Right-to-Know

| Nom chimique | Massachusetts | New Jersey | Pennsylvanie | Illinois | Rhode Island |
|-------------------------------|---------------|------------|--------------|----------|--------------|
| Titanium dioxide - 13463-67-7 | Χ | Χ | X | | |

Réglementations internationales

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro

PMRA # 31688

d'enregistrement de pesticide

16. Autres informations

NFPA SANTÉ 1 inflammabilité 1 Instabilité 0 Danger physique -

Date d'émission30-août-2016Date de révision25-juin-2024

Sommaire de la révision

Update section 1 Update section 2 Update section 11 Update section 14

Avis de non-responsabilité

UPL NA Inc. believes that the information and recommendations contained herein (including data and statements) are accurate as of the date hereof. NO WARRANTY OF FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, WARRANTY OF MERCHANTABILITY, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION PROVIDED HEREIN. The information provided herein relates only to the specific product designated and may not be valid where such product is used in combination with other materials or in any process. Further, since the conditions and methods of use are beyond the control of UPL NA Inc. and UPL NA Inc. expressly disclaims any and all liability as to any results obtained or arising from any use of the product or reliance on such information.

Fin de la FDS